



→ PRISE EN MAIN MULTI SOCIÉTÉS

Faites vos premiers pas dans sPAIEctacle®, découvrez la richesse de ses fonctionnalités: paramétrage, création de salariés, saisie des paies, impressions des documents liés... .

2 jours - 2 380 € HT

→ OBJECTIFS

- ✓ Réaliser l'ensemble des opérations de paie sur le logiciel sPAIEctacle®: de la DPAE aux récapitulatifs de cotisations, en passant par les fiches de paies (intermittents et permanents), les attestations Assedic, les certificats Congés Spectacles...
- ✓ Répondre et vous aider à mettre en place vos spécificités (paramétrage, taux...)

→ PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- ✓ Utilisateur de sPAIEctacle® venant d'acquérir le logiciel

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et de mises en situation.

Plan de formation

Effectif • 1 à 2 participants

Environnement du logiciel

- ✓ Installation et mise à jour de version
- ✓ Sauvegarde et restauration

Principes généraux d'utilisation

- ✓ Les menus, les listes, les fiches

Création de salariés

- ✓ L'état civil
- ✓ L'abattement

Création de contrats

- ✓ Les professions
- ✓ Les rubriques de paies
- ✓ Les analytiques et le numéro d'objet

A partir des contrats

- ✓ La DPAE
- ✓ Le contrat de travail papier

Saisir une paie

- ✓ A partir d'une liste de contrats
- ✓ La paie à partir d'un net ou d'un coût employeur

Impressions des paies et éditions du salarié

- ✓ Le bulletin de paie
- ✓ L'AEM, Le certificat Congés Spectacles

Paramétrage de la paie

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les caisses
- ✓ Les retenues

Modification de taux

- ✓ Changement de taux
- ✓ Activation / inactivation de retenues
- ✓ Mise à jour de retenues

Modifications de paies

- ✓ Les pré-paies
- ✓ Le recalcul des paies
- ✓ La mise à jour des paies

Impressions des états

- ✓ Les déclarations de cotisations
- ✓ Le livre de paie
- ✓ Les écritures comptables



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM

→ PRATIQUE

Intervenants

Leila Borlai
Corinne Lebray
Laurent Thierriat
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément 11753874875

→ AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous venez d'acquérir sPAIEctacle® et vous voulez démarrer sur de bonnes bases ?
- ✓ Plutôt que chercher à tâtons les commandes principales et risquer de prendre de mauvaises habitudes, découvrez en deux jours tout qu'il faut savoir pour éditer vos premiers bulletins, vos attestations et vos déclarations de cotisations.